

AVIS DES SOCIETES*

Communiqué de presse

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

Suite à sa réunion en date 08 juin 2017, le Conseil d'Administration a proposé la modification des statuts de la STAR en vue de:

- changer le mode de gouvernance de la société par la séparation des fonctions du président du conseil et du directeur général;
- se conformer au code des sociétés commerciales pour certaines dispositions des statuts.

En conséquence, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire le 28 Juillet 2017. Le lieu et l'horaire de cette réunion vous seront communiqués ultérieurement dans les délais réglementaires.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.